



## COMITÉ TECHNIQUE DES SERVICES DÉCONCENTRÉS DI DE NORMANDIE 19 mars 2021

### PLAFOND AUTORISÉ D'EMPLOIS (PAE)

Pour 2021, l'enveloppe accordée à la DI de Normandie pour les effectifs est de 784 « Équivalents Temps Plein », soit une baisse de 8 emplois par rapport à 2020.

Plus précisément, les évolutions qui nous ont été présentées sont les suivantes :

- +2 emplois en DI (RH et service immobilier)
- 2 au titre du transfert de la TSVR (Bureau de Cherbourg, Rouen Fiscalités)
- 8 au titre des « économies d'emplois »

(Havre Port -5, Rouen Port -2, Rouen SRA -1)

Ainsi, alors qu'au total sur 4 ans sont annoncés 50 emplois perdus en Normandie du fait du transfert de missions fiscales, et alors qu'une mission DGCCRF représentant au moins 7 agents (chiffre de la DG elle-même) nous est confiée cette année sans annoncer pour le moment de renforts d'effectifs, l'administration continue de supprimer des postes au simple motif des « économies d'emploi » !!

Notons que les effectifs réellement implantés aujourd'hui restent inférieurs à ce plafond (différence de 42 en 2020, touchant en particulier la résidence AG/CO du Havre), du fait de l'insuffisance des arrivées en mutations et sorties de stage. Or, on constate l'effet pervers de ce sous-emploi : Le Havre Port, où les effectifs n'atteignent pas le PAE, se trouve exposé à une diminution de celui-ci, le sous-effectif temporaire devient définitif, c'est la double peine !!

Nous avons également évoqué d'autres services actuellement en surcharge de travail (Rouen Fiscalités, service contentieux de Caen, service tabacs à Rouen...) ou menacé par un faible effectif de référence prévu (SG de Caen : 2 temps pleins).

**Nous avons bien sûr unanimement voté contre ce Plafond Autorisé d'Emplois.**

## BREXIT

Nous avons rappelé à quel point le brexit avait augmenté la charge de travail d'agents des Opérations Commerciales (augmentation notable du trafic au Bureau de Caen, par exemple), avec la nécessité de gérer le flux des camions aux ferries. Les brigades sont mises à contribution pour cette tâche, palliant les dysfonctionnements entre les applications liées au Brexit et l'impréparation des opérateurs.

Ce fonctionnement ne pourra pourtant pas perdurer avec la reprise du flux de voyageurs, temporairement suspendu par la crise sanitaire. Et déjà, on a pu constater que des camions pouvaient passer à travers la frontière intelligente ! Le trafic en provenance d'Irlande ou le projet de création de ports francs au Royaume Uni risquent enfin de peser lourd sur nos structures en Normandie.

Monsieur Balzamo ne s'est pas montré préoccupé par le risque d'entrées de camions sans BAE. Selon lui, ça arrive tout le temps en frontière terrestre, tout va bien alors !

Concernant les effectifs, il espère que notre direction pourra bénéficier d'agents « Paris Spé », ceux-ci n'étant bientôt plus nécessaires dans les Hauts de France où des arrivées en sortie de stage sont prévues.

Le président compte sur la transformation du bureau de Cherbourg en bureau de dédouanement pour alléger la charge du bureau de Caen. Notons toutefois que cette mesure n'augmentera pas les effectifs globalement affectés au dédouanement, puisqu'il est déjà prévu, à terme, de supprimer ceux actuellement affectés à la mission DAFN (francisation des navires) à Cherbourg.

Enfin, nous avons à nouveau dénoncé l'absence de centre d'accueil pour placer les animaux vivants en attente de refoulement (pourtant obligatoire selon arrêté du 24 mars 2017).

## S)ONE

Nous avons souligné les multiples problèmes de cet applicatif informatique pour les agents de la prise en charge, entraînant une surcharge de travail et un stress supplémentaire. Depuis le démarrage de S)ONE le 1 juillet, rappelons-le, sans aucune concertation avec notre administration, les problèmes, comme nous l'avions prévu, s'accumulent. Les bugs, les incohérences, les sorties ou entrées de conteneur sans autorisation sont le quotidien des agents de la prise en charge.

Aucun commentaire ni réaction de notre directeur inter-régional : c'est peut être mieux ainsi !

## IMMOBILIER

Le déménagement de la **BSI de Maromme** à Canteleu est prévu pour 2022. Les cellules seront mutualisées avec la DOD.

La recherche de nouveaux locaux pour le **secteur Océan** au Havre doit aboutir cette année. Des démarches sont en cours pour le **secteur EAT**, mais ce n'est « pas facile ».

Les travaux de réhabilitation de l'**Hôtel Des Douanes de Rouen** (ancien laboratoire) doivent débiter au troisième trimestre avec un budget de 400 000 €.

Nous avons demandé des précisions sur ce qui est envisagé mais nous apprendrons seulement que les « expressions de besoin » sont à l'étude. La partie accueil se retrouve exclue du projet car la mise en œuvre de la garantie décennale sur les travaux impose des mesures conservatoires.

Nous avons évoqué l'implantation de la BSEN au sein de la cité des douanes du Havre et ses conséquences en termes de sécurité.

La question du sentiment d'insécurité des agents assurant des permanences seuls dans certains services a été soulevée. Le président, amusé, nous a répondu que pour sa part, il est souvent seul dans les bureaux et se sent en sécurité !

## MISSIONS IMPORT DE LA DGCCRF

Dès le 1er juillet 2021, la DR du Havre devrait être en charge des missions de contrôle à l'importation exercées par la DGCCRF. Il s'agit de contrôles sanitaires, des produits de l'agriculture biologique et des normes sur les fruits et légumes. Si les lieux de contrôle sont pour l'essentiel dans la région havraise, le plus éloigné est près d'Yvetot (Ferrero à Sainte Marie des Champs).

Le Directeur Inter-régional nous indique avoir demandé un **report** de cette mesure à l'automne et des **moyens nouveaux** pour faire face à cette mission nouvelle. Il s'est dit favorable à un transfert d'emploi de la DGCCRF vers la DGDDI. Cependant, rien n'indique, pour l'heure, que la DG répondra favorablement à ces demandes. Elle a pourtant évalué l'effectif nécessaire à 7 agents (ce qui est même sous-évalué aux dires du DI).

Pour nous, le risque est grand de voir des services havrais à nouveau pénalisés, pour armer en personnel ce nouveau service. De plus, si le délai est court pour assurer le recrutement, il l'est d'autant plus pour former les agents à ces missions, différentes de nos missions douanières, même si pour monsieur Balzamo, « on est à l'aise avec ça ». Enfin, nous serons attentifs à l'équipement en matériel de protection, car certains prélèvements présentent des risques particuliers.

La nouvelle structure devrait, à terme, intégrer le Point de Contrôle Frontalier commun aux services vétérinaires et phytosanitaires, dont le bâtiment reste à agrandir ou à construire à neuf selon la décision qui sera prise par la DG. En attendant, il est envisagé de l'installer au rez-de-chaussée de la DR, et d'y associer les agents de la cellule INN (contrôle des pêches).

Nous avons souligné qu'il n'y a pas de nécessité d'y déplacer ces agents, qui n'y sont d'ailleurs pas favorables. Cette question reste ouverte.

Un **groupe de travail** dédié doit se tenir localement en troisième semaine de mai, et la participation d'experts proposés par les organisations syndicales y sera acceptée.

## QUESTIONS DIVERSES

Interrogé sur la pérennité de la **mutualisation des équipes de maîtres de chien** entre Cherbourg, Caen, Honfleur et Granville, le Directeur Régional de Caen a annoncé qu'un bilan de cette expérimentation sera formalisé. *A priori*, cette mesure lui semble positive.

Il a également présenté la mise en place d'une signalétique entre la ZAR de Ouistreham et le SIVEP ainsi qu'une refonte des aubettes à la sortie des ferries permettant de libérer au mieux les camions en circuit vert.

Nous avons sollicité des précisions sur un projet de protocole de **contrôle des conteneurs** qui aurait été élaboré dans le cadre d'un partenariat entre l'INRS et la DGDDI. Cependant monsieur Balzamo n'a pas souhaité revenir sur ce sujet, considérant abruptement que toutes les informations disponibles nous avaient déjà été communiquées ! Ce n'est pas notre sentiment...

Interrogé sur le **transfert des missions fiscales**, le président botte également en touche sur ce sujet majeur, nous renvoyant à un groupe de travail local prévu le 21 avril.